

## SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 2012

Séance régulière du conseil sous la présidence de Madame Thérèse Ménard-Théroux, maire, tenue le 3 décembre 2012 à 19H30 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Monsieur Lionel Roy, conseiller au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Monsieur Marc Vaillancourt, conseiller au siège no 5  
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 novembre 2012;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 - *Conseillers*
  - 8.2 - *Inspecteur en voirie*
  - 8.3 - *Inspecteur en bâtiment et environnement*
  - 8.4 - *Directeur général*;
- 9.- Subvention pour amélioration du réseau routier;
- 10.- Varia ouvert;
- 11.- Période de questions;
- 12.- Fin de la séance.

2012-139 *résolution no 2012-139*

Proposé par le conseiller Marc Vaillancourt, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 décembre 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 novembre 2012

2012-140 *résolution no 2012-140*

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2012 est adopté avec la correction à l'item 17, page 9355, on doit lire : **Prévisions budgétaires 2013 sera tenue le 10 décembre 2012 à dix-neuf heures.**

ADOPTÉE

### Suivi du procès-verbal

Aucun suivi.

### 4) Période de questions

M. Robert Burns demande pourquoi le sujet de la rivière Eaton Nord n'est pas inscrit à l'ordre du jour. La directrice générale informe du délai.

## **5) Correspondance**

La liste de correspondance portant le numéro 2012-11-05 a été remise à tous les membres du conseil.

2012-141 *résolution no 2012-141*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la correspondance 2012-12-03 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

## **6) Autres sujets**

**1- Ferme Les Champêtreries** – Demande une lettre d'appui pour le volet insertion sociale de la Ferme aux Champêtreries.

2012-142 *résolution no 2012-142*

ATTENDU QUE la ferme aux Champêtreries est un organisme d'économie sociale située dans la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE la ferme est un lieu de formation pour les jeunes adultes 18-30 ans, consacrée au travail de la terre et de la transformation alimentaire;

ATTENDU QUE par le biais de la ferme, les jeunes, qui sont éloignés du marché de l'emploi, apprennent le travail au jardin, à la cuisine, les travaux d'aménagement et d'entretien du terrain;

ATTENDU QUE l'objectif est qu'ils acquièrent des compétences professionnelles et sociales, ainsi qu'une estime d'eux-mêmes dans le but d'intégrer le marché du travail ou de retourner en milieu scolaire en vue d'une formation plus spécialisée;

ATTENDU QUE l'organisme Habitations l'Escalier qui est la maison mère à Montréal soit reconnu comme entreprise d'insertion sociale, la ferme aux Champêtreries ne bénéficie pas encore de ce statut auprès du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de la région de l'Estrie;

ATTENDU QUE la ferme aux Champêtreries est unique dans la MRC du Haut-Saint-François et contribue à combattre le décrochage scolaire ou à intéresser les jeunes du milieu du travail;

ATTENDU QU'avec cette reconnaissance, cinq emplois permanents pourraient maintenus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes et résolu

QUE la municipalité de Newport appuie la demande de la ferme aux Champêtreries afin d'être reconnue en tant qu'entreprise d'insertion sociale et ainsi assurer une continuité dans le travail de formation auprès des jeunes.

ADOPTÉE

**2- Ministère de la Santé et des Services sociaux** – Convention d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

2012-143 *résolution no 2012-143*

Il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt et résolu que le conseil municipal de Newport autorise Madame le maire, Thérèse Ménard-Théroux à signer la convention d'aide financière pour l'élaboration d'une politique des aînées et d'un plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

ADOPTÉE

**3- Agglomération de Cookshire-Eaton** – Modification du règlement sur la tenue des séances de l'agglo. (Lors d'une année d'élection générale, la séance du mois de novembre se tiendra le 3<sup>e</sup> lundi qui suit le jour du scrutin).

2012-144 résolution no 2012-144

Il est proposé par le conseiller Lionel Roy, appuyé par le conseiller Germain Boutin et résolu que la municipalité de Newport donne son consentement du projet de règlement numéro 177-2012-A concernant la régie interne des séances du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton et l'abrogation du règlement 153-2011-A

ADOPTÉE

**4- MRC du Haut-Saint-François – Nathalie Laberge** – Visite début novembre par le consultant Natur'Eau-Lac sur le territoire dans le cadre du projet de la caractérisation du bassin versant de la rivière Eaton.

**5- École des Trois-Cantons** – Sollicite une contribution pour l'activité du 20 janvier prochain, afin de financer les activités scolaires des élèves.ournée d'information sur l'utilisation de la biomasse forestière et agricole à des fins énergétiques le 7 décembre à East Angus.

Le conseil maintient sa position de ne pas contribuer.

**6- Citoyens du chemin Lapointe** – Demande l'installation d'un miroir convexe en bordure de la route 210.

2012-145 résolution no 2012-145

CONSIDÉRANT QUE la visibilité est réduite par les pentes montante de la route 210, direction ouest-est, face au chemin Lapointe;

CONSIDÉRANT QUE les automobilistes circulant sur la route 210, direction ouest, ne peuvent voir l'entrée du chemin Lapointe;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens du chemin Lapointe demandent l'amélioration à la sortie du chemin Lapointe sur la route 210 par la pose d'un miroir convexe pour assurer la sécurité des usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE l'installation du miroir convexe augmenterait le niveau de sécurité des utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de la route 210 est fait par le ministère des transports;

Il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes et résolu que la municipalité de Newport demande au ministère des transports de procéder à l'installation d'un miroir convexe face au chemin Lapointe sur la route 210.

ADOPTÉE

## **7) Paiement des factures**

La liste des comptes à payer en date du 2012-11-30, a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2012-146 résolution no 2012-146

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Lionel Roy, il est résolu que le conseil autorise le paiement d'une somme de 75 080.06 \$ pour les comptes à payer de la liste mensuelle présentée le 3 décembre 5 2012 selon des disponibilités budgétaires mentionnées à ladite liste 2012-11-05 faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

## **8) Compte-rendu des comités**

### **8.1) conseillers**

Comité Loisirs La conseillère Jacqueline Désindes donne son compte rendu : Rencontre avec l'agent en loisir et la MRC, Fête de Noël des enfants à St-Mathias, conseil loisir de la MRC à Gould.

Comité Voirie Aucun rapport

Maire Budget MRC, comité de l'URQ qui sera tenu en septembre 2013, rencontre CSSS du Haut-Saint-François.

Agglomération : Rencontre du comité de sécurité publique pour le budget.

MRC : Élaboration du budget.

### **8.2) inspecteur en voirie**

Aucun rapport.

### **8.3) inspecteur en bâtiment et environnement**

Le conseil prend note du rapport déposé par l'inspecteur.

### **8.4) directrice générale**

De l'abrasif pour l'hiver a été déposé au bout du chemin du Domaine.

## **9) Subvention pour Amélioration du réseau routier**

2012-147 résolution no 2012-147

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

## **10) Varia ouvert**

### **11) Période de Questions**

Messieurs Gagnon et Plourde remercient de transmettre une demande au ministère des Transports pour un miroir convexe sur la route 210.

Monsieur Guy Gagnon pose des questions concernant le comité de citoyens. Madame la mairesse répond.

Monsieur Guy Gagnon informe des problèmes de numéro civique pour l'adresse postal. La note est prise.

Monsieur Germain Tourigny demande des informations concernant une nouvelle régie d'incendie. Madame la mairesse informe qu'une étude doit être faite pour connaître les inconvénients et autres.

Monsieur Tourigny demande des explications concernant la firme Valoris, auxquelles Madame la mairesse répond.

Une question est posée relativement à la redevance reçue de la firme Xittel pour l'année 2011 en référence à l'internet haute vitesse. Madame la mairesse explique.

## **12) Fin de la séance**

2012-148 *résolution no* **2012-148**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Marc Vaillancourt, il est résolu que la séance soit levée. Il est 00 heures 23.

ADOPTÉE

.

---

Thérèse Ménard-Théroux, maire

---

Lise Houle,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière